

Conseil Communal du 25 novembre 2019

Question de Xavier Adam

Monsieur le bourgmestre,

Conformément aux règles que vous avez mises en place, je me permets de vous adresser cette question au nom du groupe Écolo de l'entité d'Estaimpuis.

Nous vous avons interpellé plusieurs fois à propos de deux dossiers mobilité. Pouvez-vous nous faire connaître les suites du dossier Chemin des Morts, celles du dossier Plan de transport SNCB 2020-2023 dans le Hainaut et ses conséquences pour Estaimpuis, et celles concernant les Ponts d'autoroute principalement à Néchin et secondairement à la Rue de Tournai à Estaimbourg ?

Merci pour votre bonne et verte attention

Réponse de Daniel Senesael

Merci pour votre question. Concernant le volet relatif au Chemin des Morts, je laisserais le soin à notre échevin en charge de ce dossier de vous apporter les éléments de réponse.

Pour ce qui est du Plan de transport SNCB actuellement en cours d'élaboration, je peux vous dire qu'une réunion de présentation des enjeux du nouveau plan a été organisée en juin de cette année. Une prochaine rencontre avec les bourgmestres, députés et autorités provinciales aura lieu entre les mois de mars et mai 2020 avec pour objectif la présentation du plan de transport tel qu'il sera mis en œuvre en décembre 2020.

Lors de la réunion de juin dernier, les modifications à l'étude nous ont également été présentées. Pour ce qui est des conséquences éventuelles pour Estaimpuis, il est envisagé que la ligne Mons – Tournai soit prolongée en semaine jusqu'à Mouscron en desservant Herseaux, la gare la plus fréquentée par les Estaimpuiens.

C'est tout ce que je peux vous dire en l'état. Les résultats des études en cours et les modifications retenues nous seront communiqués lors de la rencontre du printemps prochain à laquelle j'assisterais. Je resterais bien entendu attentif aux évolutions éventuelles qui pourraient avoir un impact sur nos concitoyens et ne manquerais pas, le cas échéant, d'interroger le futur Ministre en charge de la Mobilité en Commission du Parlement fédéral.

J'en viens maintenant à votre question sur les ponts d'autoroute. En 2017, nous remarquons que quelques portions des ponts de Néchin et Estaimbourg commençaient à s'effriter, raison pour laquelle nous avons pris l'initiative de contacter le SPW qui, pour rappel, est en charge de la gestion de l'entretien de ces ponts, afin qu'il puisse remédier à

cette situation. Les services du SPW sont alors intervenus afin de faire tomber les parties présentant un risque de détachement et pour vérifier la qualité de la structure et des armatures des ponts. Suite à cette inspection, il ressortait que la structure des ponts était en bon état, que les armatures ne présentaient pas de dégradation inquiétante et que seul « l'enduit » de couverture présentait un léger problème de décollement.

Les ponts faisant l'objet d'un contrôle périodique par les services du SPW, ils se sont à nouveau rendus sur place il y a de cela quelques mois. Vous avez peut-être remarqué que des zones ont été délimitées à la peinture. Il nous revient à cet égard que des prises d'échantillons, des tests et des carottages ont été réalisés afin de déceler d'éventuelles pathologies du béton. En fonction des résultats des analyses, des opérations de maintenance pourront être réalisées.